

REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE TRAVAIL PROGRES

Institut de l'UNESCO pour l'éducation –o– Groupe de travail de l'ADEA sur l'ENF

Rapport d'étude

---o---

Place du genre dans les politiques et programmes
d'alphabétisation et de lutte contre la pauvreté au Niger

Auteurs.

Madame Mariama Amadou
Messieurs Ibrahim Farmo
Laouali Malam Moussa
Ousseini Boukary

Février 2006

Sommaire

Liste des abréviations et sigles	03
Liste des tableaux	04
0 Introduction	05
1 Présentation du contexte	07
1.1. Le contexte socioéconomique	07
1.2. Le contexte éducatif	08
2 Méthodologie	10
2.1. Méthodologie et techniques de collecte des données	10
2.2. Outils de collecte des données	11
2.3. Échantillonnage	11
2.4. Collecte et exploitation des données	13
2.5. Calendrier de travail	14
3. Présentation des résultats	14
3.1. Revue documentaire	14
3.1.1. Le DSRP	14
3.1.2. Le PDDE	15
3.1.3. Formation SNV et SP/DSRP	16
3.1.4. Rapport mise en œuvre SRP	20
3.2. Entretiens	21
3.2.1. Les responsables centraux	21
3.2.2. Les PTF	22
3.2.3. Les services techniques	22
3.2.4. Les OCB	24
3.2.5. Les ONG	25
3.2.6. Les responsables administratifs régionaux	26
4. Analyse	27
5. Conclusion	29
Références	30
Annexe : Liste des institutions rencontrées	31

Sigles et abréviations

ADEA :	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AREN :	Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger
CFDC :	Centre de formation en développement communautaire
DGENF :	Direction générale de l'éducation non formelle
DSRP :	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ENF :	Éducation non formelle
EPT :	Éducation pour tous
GT/ENF :	Groupe de travail sur l'éducation non formelle
ISDH :	Indice sexo-spécifique de développement humain
IUE :	Institut de l'UNESCO pour l'éducation
LOSEN :	Loi d'orientation du système éducatif nigérien
MEBA :	Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation
MICS :	Multiple indicators case study (Enquête à indicateurs multiples)
OCB :	Organisation communautaire de base
OMD :	Objectif du millénaire pour le développement
ONG :	Organisation non gouvernementale
PDDE :	Programme décennal de développement de l'éducation
PIB :	Produit intérieur brut
PPTTE :	Pays pauvre très endettés
PRODENF :	Programme de développement de l'éducation non formelle
PTF :	Partenaire technique et financier
ROCARE :	Réseau Ouest et Centre africain de recherche en éducation
RNDH :	Rapport national sur le développement humain
SNV :	Service néerlandais des volontaires
SP/DSRP :	Secrétariat permanent du document de stratégie de réduction de la pauvreté
SRP :	Stratégie de réduction de la pauvreté

Liste des tableaux	Pages
Tableau 1 : Taux d’alphabétisation par région et par sexe	09
Tableau 2 : Récapitulation de l’échantillon	13
Tableau 3 : Résumé des activités et calendrier de travail	14
Tableau 4 : Evolution TBS, taux d’achèvement et d’alphabétisation	17
Tableau 5 : Différence entre sexe et genre	19

Introduction

Sur l'initiative de l'institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE) et du groupe de travail de l'ADEA sur l'éducation non formelle (GT/ENF), un atelier a eu lieu à Bamako au Mali du 12 au 15 septembre 2005. Y ont pris part, des responsables d'institutions gouvernementales, de la société civile et de recherche en provenance du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal ainsi que des représentants de l'IUE, du bureau de l'UNESCO à Bamako, du réseau Ouest et Centre africain de recherche en éducation (ROCARE) et du GT/ENF. Chacun des pays sus mentionnés était représenté par cinq à six personnes.

Organisé dans le cadre du suivi du programme de recherche en éducation non formelle et alphabétisation, l'atelier a pour thème « le renforcement des capacités dans l'alphabétisation dans une perspective du genre. » Au terme de la rencontre, chaque équipe pays a élaboré une esquisse de projet de recherche que les membres s'engageaient à finaliser et exécuter avec l'appui financier de l'IUE. Une autre rencontre a été organisée les 13 et 14 novembre 2005 à Dakar pour harmoniser les projets finalisés et régler quelques questions d'intendance relatives à la réalisation des études.

L'équipe du Niger a retenu comme thème « la place du genre dans les politiques et programmes d'alphabétisation et de lutte contre la pauvreté. » Pourquoi ce questionnement à cet instant précis ? A travers cette réflexion, les membres de l'équipe entendent contribuer à l'élaboration de la politique d'éducation non formelle en cours depuis juin 2005, un processus censé finir en mars/avril 2006. Un autre but de ce travail est d'aider les membres du comité chargé de la révision de la stratégie de réduction de la pauvreté à mieux prendre en compte l'approche genre.

Il importe de relever que plusieurs slogans sur le genre sont scandés ces dernières années au Niger comme dans la sous région sans que la preuve de leur traduction effective dans les politiques et programmes ne soit établie. Auparavant, on retiendra les mutations conceptuelles enregistrées en la matière, de la perspective de l'intégration de la femme au développement à celle du genre et développement pour aboutir aujourd'hui à l'approche genre. L'objectif recherché à travers toutes ces initiatives et remises en cause des perspectives antérieures est l'atteinte d'une plus grande équité entre les hommes et les femmes, d'une part, les jeunes et les adultes, de l'autre sans oublier les groupes économiquement et politiquement marginalisés au sein de la société.

L'influence de la religion, les préjugés de tous ordres défavorables aux femmes et le déficit de démocratie que le pays a connu pendant des décennies ont contribué à entretenir des rapports déséquilibrés entre les différentes composantes de la société et particulièrement en matière d'accès aux ressources, aux biens et services. Le secteur de l'éducation et en particulier l'éducation non formelle n'a pas échappé à la règle. Les statistiques nationales

en ENF n'affichent guère que 20% de taux d'alphabétisation général dont 10,4% pour les femmes en l'an 2000¹. En fait, ici comme dans les secteurs de la santé, de la sécurité alimentaire et du développement social, et cela malgré les déclarations de foi sur la justice sociale et le respect du droit de tous aux effets de la croissance, la place faite au genre est toujours en filigrane.

La caractéristique principale des programmes proposés en matière d'éducation non formelle est qu'ils sont destinés à tous les publics quand bien même il y a eu par moment, des offres destinées aux femmes. C'est dire que le sous secteur de l'éducation non formelle est marqué par des offres quasi standardisées pour tous les publics indépendamment de leurs besoins de compétences ou du temps que les uns et les autres peuvent consacrer à l'apprentissage. En sortant de cette extrême, les offres sont tombées dans une autre qui fait du domaine une jungle dans laquelle chaque intervenant élabore son programme en fonction de ses objectifs.

Il nous revient également que les contenus sont élaborés par les techniciens sans une suffisante participation des bénéficiaires. Comme en général les techniciens ne maîtrisent pas l'approche genre, il n'est donc pas surprenant que les aspects du genre soient occultés dans les programmes et matériels didactiques. N'est-ce pas là, une des raisons de la mauvaise fréquentation des apprenantes et apprenants et des faibles taux de réussite enregistrés?

La question que cette étude se propose d'élucider est celle de la place du genre dans les documents de politiques et programmes d'alphabétisation et de lutte contre la pauvreté. Plus spécifiquement, l'étude a pour but de répondre aux questions ci-dessous :

- ❖ Dans quelles mesures, les politiques et programmes intègrent-ils les questions de parité, qualité, équité, égalité et justice?
- ❖ Existe-t-il des stratégies d'accès et d'accessibilité des hommes et des femmes, des jeunes filles et garçons, des enfants en situation difficile ainsi que des groupes économiquement vulnérables tels que définis par la SRP aux services offerts?
- ❖ Les contenus des formations, sont-ils adaptés aux besoins spécifiques des groupes cibles ?
- ❖ Les acteurs chargés de la mise en oeuvre des programmes ont-ils les compétences requises?

En documentant le degré de prise en compte du genre dans les documents de politiques et de programmes ainsi que leur traduction dans les actions de terrain, l'équipe de recherche veut contribuer à l'amélioration de la qualité de ces cadres

¹ Enquête MICS 2 d'août 2000

d'orientation à l'avenir. Pour ce faire, l'étude vise les objectifs spécifiques suivants :

- ❖ Analyser les politiques et programmes afin de vérifier le degré de leur prise en compte des questions de genre;
- ❖ Évaluer l'efficacité des stratégies d'accès et d'accessibilité des hommes et des femmes, des jeunes filles et garçons, des enfants en situation difficile ainsi que des groupes économiquement vulnérables tels que définis dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté;
- ❖ Analyser les contenus des programmes de formation dans leur adéquation avec les préoccupations des différents groupes cibles;
- ❖ Analyser le système de qualification des acteurs en relation avec les programmes dont ils sont chargés de la mise en œuvre.

Après cette introduction le document comprend les principales articulations suivantes :

- La présentation du contexte;
- La méthodologie;
- La présentations des résultats;
- L'analyse des données;
- La conclusion et les recommandations.

1. Présentation du contexte

La population nigérienne est à 85% rurale et pratique l'agriculture à 80%. La contribution du secteur rural au PIB est de 40%. Les objectifs retenus dans le domaine de l'éducation formelle tiennent compte des questions de genre en ce sens qu'ils sont spécifiés selon le sexe et le milieu de résidence.

1.1. Contextes social et économique

La pauvreté est multidimensionnelle et ne se prête pas à une définition simple. Au Niger, la définition opérationnelle retenue l'interprète « comme la détérioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie des populations résultant principalement de :

- L'absence de croissance économique due au déséquilibre structurel permanent entre la faible augmentation du produit intérieur brut (PIB) et celle de la population qui est rapide.
- L'absence du développement des secteurs et des facteurs productifs, notamment le blocage du développement rural qui tient lieu de secteur moteur de l'économie.
- La dégradation des ressources naturelles, la modicité et le recul du crédit à l'économie.
- Le faible accès de la majorité de la population aux services sociaux de base. » (DSRP, p. 23)

Le DSRP dit en page 23 qu'en prenant en compte les aspects monétaire et psychoaffectif, la pauvreté peut être définie comme «un état de dénuement individuel et collectif qui place l'homme dans une situation de manque ou d'insatisfaction de ses besoins vitaux essentiels. » Plusieurs études ont révélé qu'au Niger la pauvreté affecte beaucoup plus les femmes, notamment rurales, en raison d'une série d'inégalités sociales qui constituent des freins à la satisfaction de leurs besoins et les paysans. De 1996 à 1999, l'évolution de l'indice sexo-spécifique du développement humain (ISDH) – 0,208 ; 0,204 ; 0,278 ; et 0,284, respectivement—« montre une discrimination quasi généralisée de la femme par rapport aux hommes à travers le temps. » (page 48)

En 1994 le seuil de pauvreté retenu correspond à un revenu annuel de 75 000 F en milieu urbain et de 50 000 F en milieu rural. L'extrême pauvreté est définie comme un revenu annuel estimé au 2/3 du seuil de la pauvreté. Ainsi, est extrêmement pauvre la personne qui a un revenu de 50 000 F en milieu urbain et 35 000 F en milieu rural. En appliquant ces seuils, il était estimé que 63% des nigériens étaient pauvres et 34% extrêmement pauvres en 1994 (op. cit. page 26).

Partant des desiderata des populations, le gouvernement a fixé les priorités nationales « en mettant particulièrement l'accent sur la désertification et l'environnement, la gestion des ressources hydrauliques, la décentralisation et le désenclavement. » (op. cit.)

1.2. Contexte éducatif

Avec des taux de scolarisation de 34 % et d'alphabétisation de 19,9% en 2000, la situation éducative au Niger demeure une grande préoccupation surtout en ce qui concerne l'accès et l'équité, malgré les 20% du budget de fonctionnement de l'état alloué au secteur. Il faut retenir que le sous secteur de l'éducation non formelle bénéficie d'à peine 2% du budget de l'éducation. Plusieurs diagnostics ont révélé des disparités rurales et urbaines, géographiques et de genre.

Le taux d'alphabétisation était estimé à 19,9% en 1999 soit une légère augmentation par rapport à 1996. Pour la même année, le taux d'alphabétisation de la population rurale était de 14% contre 51% pour les citadins. La ventilation par sexe montre une très forte disparité au détriment des femmes avec des taux spécifiques de 22% pour les hommes contre 12% pour les femmes. Les analyses effectuées par les auteurs du document de la SRP ont relevé une corrélation positive entre le taux d'alphabétisation et le niveau de vie comme c'est le cas en matière de scolarisation. « En effet, les 20% les plus riches ont des taux d'alphabétisation plus de quatre fois supérieurs à ceux observés chez les 20% les plus pauvres. » (DSRP, page 36)

Tableau 1 : Taux d'alphabétisation selon les régions et le sexe

	Taux d'alphabétisation en 1996			Taux d'alphabétisation en 1999		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agadez	41,5	20,5	30,9	59,7	33,0	46,0
Diffa	19,3	11,1	14,9	34,7	7,4	20,2
Dosso	14,8	8,8	11,7	24,4	7,7	15,6
Maradi	21,2	7,1	13,8	29,2	7,5	17,7
Tahoua	17,5	8,3	12,3	17,5	6,3	11,5
Tillabéri	14,2	11,5	12,8	25,3	7,8	16,3
Zinder	17,4	9,0	13,0	34,7	7,4	20,2
Niamey	67,3	53,2	60,1	69,3	49,2	59,1
Niger	21,5	12,1	16,6	30,4	10,6	19,9

Sources : MICS 1, MICS 2 et RNDH 2000 citées dans le DSRP (page 37).

En 1998, pour remédier à ces disparités, le Niger s'est doté de sa première loi d'orientation du système éducatif (LOSEN). Au titre des objectifs fixés par la LOSEN au sous secteur du non formel, on peut noter la contribution à l'effort d'éducation de base à travers les centres d'alphabétisation et de formation des adultes, les écoles confessionnelles, les centres de formation partagée et diverses structures occasionnelles de formation et d'encadrement.

En 2000, le pays s'est également doté d'une politique de réduction de la pauvreté censée répondre à la situation de pauvreté de la population dont le seuil était estimé à 63%. Les groupes vulnérables sont les femmes, notamment chefs de ménages ou sans ressources, les enfants en situation difficile, les personnes âgées, les personnes handicapées, les sans emplois et les déscolarisés. « La vulnérabilité peut être définie comme la faible capacité de se prémunir contre le risque élevé de connaître l'état de pauvreté. » Elle est alimentée par la précarité de certains facteurs comme les ressources naturelles, la disponibilité alimentaire, la santé, l'éducation et les rapports sociaux. (DSRP, Page 10)

Pour permettre à l'éducation non formelle de jouer le rôle qui lui est dévolu au titre de la LOSEN et de la SRP, le Ministre de l'éducation de base et de l'alphabétisation a mis en place, par arrêté N°000069/MEBA/DGENF en date du 1^{er} juin 2005, un comité chargé d'élaborer une politique nationale d'éducation non formelle(ENF).

Au seuil de ce processus, les différents acteurs que nous sommes avons jugé opportun et important de réfléchir sur la place du genre dans les politiques et programmes d'alphabétisation et de lutte contre la pauvreté. Il s'agira en particulier au plan politique de voir dans quelles mesures sont prises en compte les besoins des hommes et des femmes, des jeunes filles et garçons, des enfants en situation difficile ainsi que ceux de groupes économiquement vulnérables tels que définis par la SRP.

Au plan du curriculum, l'interrogation portera sur la pertinence des programmes, la qualité de la formation des animateurs et animatrices et des supports didactiques avec en particulier un regard critique sur les stéréotypes. L'interrogation portera également sur la spécificité des offres.

Tous ces questionnements militent en faveur de la nécessité de la prise en compte du genre dans les politiques et programmes d'alphabétisation et de lutte contre la pauvreté au Niger.

De l'avis de plusieurs spécialistes, la place accordée au non formel dans le programme décennal de développement de l'éducation (PDDE) n'est pas très visible. En particulier, les actions et financements y inscrits en faveur de l'ENF sont très en deçà des besoins et attentes de la population cible. Notons à titre d'exemple que sur une prévision de 33 446 155 000 F pour le recrutement, l'éducation non formelle bénéficie seulement de 176 306 000 F.

2. Méthodologie

L'étude portant sur l'analyse des documents de politiques d'éducation non formelle et de lutte contre la pauvreté, il se dégage qu'une approche qualitative est mieux indiquée comme méthode d'investigation. Conscients du fait que les textes ont une histoire et que le plus important n'est pas l'inscription des intentions mais leur traduction dans les actes et faits, des entretiens ont été organisés avec les différentes parties prenantes afin de recueillir des informations complémentaires sur la mise en œuvre des politiques. Des guides d'entretiens ont été élaborés pour chaque groupe dans le but de bien relever les visions spécifiques des parties concernées. Les techniques de collecte de données qui seront utilisées sont la revue documentaire et l'entretien. Les outils appropriés ont été élaborés en conséquence.

2.1 Méthode et techniques de collecte des données

Pour identifier le degré de prise en compte du genre dans les politiques et programmes d'alphabétisation et de lutte contre la pauvreté, l'équipe de recherche a estimé nécessaire d'analyser les documents y afférant, d'une part, et de s'enquérir des processus de leur élaboration et du niveau de prise en compte des orientations générales dans les actions au niveau opérationnel, de l'autre. Dans cette perspective il est évident que l'étude doit être construite dans une optique de recherche qualitative. L'investigation a reposé sur deux techniques de collecte de données à savoir la revue documentaire et l'entretien.

Pour dégager les informations pertinentes en vue de répondre aux questions de recherche, les différentes données sont croisées pour non seulement combler les lacunes des unes et des autres mais aussi contrôler leur fiabilité

2.2 Les outils de collecte des données

Aux fins de la revue documentaire une grille d'exploitation des documents a été élaborée. Organisée en huit points elle a pour buts de :

- (i) identifier le document lu, c'est à dire son titre, sa nature, son auteur;
- (ii) présenter le but et les objectifs généraux et spécifiques;
- (iii) résumer la substance dans le cas des documents de politiques et programmes, c'est à dire relever les stratégies de mise en œuvre et les actions envisagées de façon à savoir s'il y a des dispositions et aménagements prévus pour prendre en compte les relations de genre et les intérêts des groupes marginalisés; et enfin
- (iv) faire des commentaires sur le degré de précision de la formulation des objectifs, actions et stratégies.

Pour conduire la collecte des données premières au niveaux central, régional et communautaire, cinq guides d'entretiens ont été élaborés pour chacun des groupes ci-dessous :

- Les responsables administratifs nationaux;
- Les responsables administratifs régionaux et les élus locaux;
- Les partenaires techniques et financiers;
- Les responsables des services déconcentrés et les animateurs des ONG et associations;
- Les animateurs des organisations communautaires de base (OCB).

A travers chacun des entretiens il s'était agi de recueillir les opinions de la personne interviewée sur :

- la définition du genre;
 - sa prise en charge dans le domaine d'intervention en question;
 - des objectifs de la SRP et du PDDE;
 - du degré de maîtrise de ces derniers par les personnes interrogées; et
 - de la familiarité des acteurs du terrain avec l'approche genre.
- Pour conclure toutes les personnes rencontrées ont été invitées à : (i) partager leurs vues sur les forces et faiblesses des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté et d'alphabétisation, et (ii) formuler des suggestions pour une meilleure intégration de la dimension genre dans les actions et activités à venir.

2.3 Échantillonnage

Compte tenu de la taille du pays et de la limitation du temps mais aussi de la volonté d'utiliser les résultats de cette investigation dans le cadre du travail d'élaboration d'un document de politique d'éducation non formelle en cours, la collecte des données sur le terrain sera limitée à trois régions sur les huit que compte le pays. Celles-ci sont choisies, cependant, de façon à avoir un échantillon contrasté des différents contextes géographiques et humains. C'est

ainsi que la collecte des données a eu lieu à Niamey, capitale nationale, qui est située dans la partie Ouest du pays et dans deux capitales régionales, Maradi et Tahoua, situées respectivement au centre Sud et centre Nord du pays.

Le choix de Niamey se justifie par la présence des responsables nationaux et des partenaires techniques et financiers (PTF) mais aussi par la facilité d'accès à la documentation. Les deux régions du centre sont non seulement éloignées de la capitale pour donner une bonne illustration de la déclinaison des objectifs et stratégies au niveau opérationnel, mais elles présentent aussi des situations contrastées pour enrichir les expériences.

Le groupe cible visé à Niamey est composé des Secrétaires Généraux des ministères de l'éducation de base et de l'alphabétisation (MEBA) et du Secrétariat Permanent du document de stratégie de réduction de la pauvreté (SP/DSRP) du côté gouvernemental, et des responsables du volet éducation de deux institutions partenaires du MEBA à savoir l'UNICEF et le programme d'appui au développement de l'éducation non formelle (PRODENF). Au niveau de Maradi et Tahoua l'échantillon visé comprend :

Quatre responsables administratifs en raison de 2 par région;
Quatre responsables techniques (2 par région);
Douze responsables d'ONG et Associations en raison de deux structures par région et trois personnes par organisation (Président, Chargé des programmes et Chargé de la formation);
Douze animateurs d'organisations communautaires de base (3 personnes par OCB et 2 OCB par région).

Cela donne un total de 36 personnes à interviewer dont 12 à travers des entretiens individuels et 24 via des focus groupes. Une attention particulière a été accordée à la représentation des différentes couches socioéconomiques dans l'échantillon des membres des organisations de base et des ONG et associations. En raison de plusieurs aléas du travail de terrain les trois équipes n'ont pas rencontré toutes les personnes prévues. A Niamey il n'a pas été possible d'avoir un rendez-vous au SP/DSRP alors qu'au niveau régional il se trouvait que les postes de secrétaire général adjoint étaient vacants. Nous avons voulu interviewer, à défaut, les secrétaires généraux mais un a été insaisissable et le second a refusé de nous accorder l'entretien au motif qu'il ne maîtrisait pas le sujet. Il n'a pas été non plus possible de rencontrer tous les responsables des ONG et OCB soit parce que ceux que nous avons ciblés étaient absents, soit parce que les premiers contactés n'ont pas voulu associer les autres. De peur d'interférer dans la marche des structures, nous avons travaillé avec les présents.

Nous avons compensé en partie le manque à gagner avec un coordonnateur régional de la SRP qui nous a fourni beaucoup d'informations sur tout le dispositif aussi bien au niveau national que régional. En effet, informé de

l'existence d'un tel poste nous avons sollicité un entretien avec le responsable pour palier au refus du Secrétaire Général. Cet entretien a également permis de recueillir les informations que l'on voulait avoir avec le SP/DSRP. Au niveau des membres des organisations communautaires de base, la participation a dépassé le nombre fixé dans certains cas permettant de dépasser de loin le seuil prévu. L'un dans l'autre les entretiens ont eu lieu avec 42 personnes en lieu et place des 36 envisagées.

Tableau 2: Récapitulation de l'échantillon

Groupes	Nombre prévu	Nombre interviewés	Observations
Responsables nationaux	2	1	Il n'a pas été possible d'avoir un rendez-vous au Secrétariat Permanent de la SRP
Administrateurs et élus	4	2	Seuls les maires ont été interviewés. Refus d'un SG et indisponibilité du second
PTF	2	2	
Services techniques	4	6	Deux ont été ajoutés sur proposition des cadres du terrain
ONG	12	11	
OCB	12	24	Les membres de certains groupements féminins sont venues en grand nombre alors que dans certains cas les présidentes n'ont pas associé les autres responsables.
Total	36	46	

2.4. La collecte des données

Depuis l'atelier de Bamako en septembre 2005 les membres de l'équipe ont désigné Dr Laouali MALAM MOUSSA, coordonnateur national du ROCARE, pour assurer la coordination de l'étude. A ce titre, ce dernier a facilité la réalisation du travail en commençant par la finalisation de l'élaboration du projet de recherche, l'organisation de la collecte des données avec en amont la confection des outils et en aval l'exploitation des données et la rédaction du rapport.

Avec le retrait de fait des deux représentants du service gouvernemental, seuls quatre membres de l'équipe initiale ont assuré la revue documentaire et les entretiens entre la mi janvier et la fin février. Trois équipes dont une composée de deux personnes et deux d'un membre chacune ont conduit les entretiens, respectivement, à Tahoua, Niamey et Maradi. Chaque membre a synthétisé les informations qu'il ou elle a recueilli lors des entretiens et rempli une grille d'exploitation par document consulté. Les différents rapports ont été remis au coordonnateur pour un deuxième niveau de synthèse, l'analyse et la production du rapport final de l'étude.

La documentation révisée est constituée des documents portant stratégie de réduction de la pauvreté, programme décennal de développement de l'éducation; de l'annuaire 2005 des statistiques de l'éducation, du bilan de la mise en oeuvre de la SRP, du rapport du forum des partenaires techniques et financiers et des programmes de formation en alphabétisation des adultes.

2.5. Calendrier de travail

L'équipe se proposait de réaliser le travail en quatre mois à compter du 18 décembre 2005. A cet effet, le calendrier suivant a été retenu à titre indicatif.

Tableau 3 : Résumé des activités et calendrier

Activités	Période
Finalisation du projet de recherche	18 décembre 2005
Élaboration des outils	20 au 30 décembre 2005
Revue documentaire	22 au 30 décembre 2005
Enquêtes terrain	1ere quinzaine de janvier 2006
Analyse des données	20 au 31 janvier 2006
Rédaction du rapport provisoire	1 ^{er} au 15 février 2006
Correction et soumission du rapport final	25 février au 7 mars 2006

Mais il s'était trouvé que les moyens financiers prévus n'ont pas été mis à disposition dans le délai imparti et les fêtes de fin d'année et les fêtes musulmanes ont retardé davantage le démarrage de la phase terrain qui n'a eu lieu que pendant le seconde quinzaine de janvier. Les occupations des membres de l'équipe ne leur ont pas permis de remettre au coordonnateur les rapports d'exploitation des données aux dates convenues, ce qui du coup a retardé la synthèse et la rédaction du rapport final. Celles-ci ont commencé en fin février pour se terminer à la mi mars soit un mois après la date prévue.

3. Présentation des résultats

Les résultats sont présentés par type de données et source par source à l'intérieur d'une même catégorie.

3.1. Les données documentaires

Trois membres de l'équipe ont passé en revue le document de stratégie de réduction de la pauvreté et deux autres ont analysé le programme décennal de développement de l'éducation. En sus de ces documents généraux, un membre a consulté les rapports d'évaluation de la mise en oeuvre de la SRP et du forum des partenaires rédigés par le cabinet du Premier Ministre et l'annuaire 2005 des

statistiques de l'éducation ainsi que les programmes de formation en alphabétisation.

3.1.1. L'enquête sur la situation de l'ENF en 2005

Le comité national d'élaboration de la politique d'éducation non formelle a mené en novembre 2005 une enquête sur l'ensemble du pays en vue d'établir la situation du sous secteur. Toutes les parties concernées par l'intervention ont été interrogées sur les différents aspects de la mise en œuvre du programme. Dans ce sous chapitre nous présentons un résumé des entretiens avec les cadres et les alphabétiseurs.

Le comité a voulu rencontrer l'ensemble des agents de l'État en poste dans les régions. Mais pour diverses raisons –déplacement, événements sociaux, maladie--, il n'a pas été possible d'administrer le questionnaire à tous. Un échantillon de 172 cadres sur un peu moins de 200 a répondu aux questions du comité. Ces derniers soutiennent que la formation initiale qu'ils ont reçue au centre de formation des cadres de l'alphabétisation (CFCA) est adaptée aux besoins du terrain –112 (65,11% contre 31 (18,02%)--. C'est également l'avis des formateurs du CFCA qui pensent que les cadres qu'ils forment ont le profil requis pour la tâche –79% contre 11%--.

La force de l'ENF au Niger est la qualité des programmes selon 41,67% des cadres et la principale faiblesse a trait à l'accès, notamment en raison de (i) l'insuffisance de l'offre; (ii) la faiblesse des infrastructures; et (iii) la faible implication des communautés dans la gestion des programmes. Ce dernier point mérite attention quand on sait que depuis 2002 la stratégie de développement de l'offre est le faire-faire qui consiste à confier la gestion des centres d'alphabétisation aux organisations de la société civile, censées travailler en étroite collaboration avec les communautés de base. Il apparaît clairement que le faire-faire est bien installé sur l'ensemble du pays car 115 agents (66,06%) disent qu'ils travaillent avec des opérateurs privés en ENF et que leurs rapports sont satisfaisants pour 85 d'entre eux (49,41%), alors que 56 (32,55%) estiment qu'ils ne le sont pas.

Sur 46 agents en poste au niveau central, 28 (60,86%) disent que le faire-faire est une bonne stratégie, contre 22 qui estiment qu'elle n'est pas appropriée parce qu'elle mettrait les services de l'État à la touche alors que les ONG n'ont pas les ressources humaines requises. Ces derniers estiment à 72,34% que leur formation initiale est adaptée au travail attendu d'eux sur le terrain. Cependant, s'ils sont qualifiés pour le travail, il faut noter que le management n'est pas participatif, ce qui limite leur contribution à la bonne marche des services. En effet, 66% disent ne pas être impliqués dans le processus de prise de décisions, pire, 44,4% se sentent marginalisés. Notons quand même que selon 102 cadres

de terrain (73,83% des répondants), le personnel de la direction générale de l'éducation non formelle assure le suivi des centres.

Les alphabétiseurs interrogés –un échantillon de 91—dans le cadre de l'enquête du comité d'élaboration de la politique d'ENF ont indiqué à 89,01% que le suivi est régulièrement assuré par les services de l'État. Soixante six –72,52%-- ont observé un impact de l'alphabétisation sur les apprenants (12) ou au niveau des communautés (40). Il importe de relever que les apprenants abandonnent les cours avant terme selon 46 des 91 répondants (50,54%). Les alphabétiseurs sont satisfaits de leur formation initiale 76,92% (70 sur 91) et justifient à 55% de plus de trois ans de pratique. La formation est jugée adaptée parce qu'elle prépare à tenir les centres, d'une part, et au regard des effets de celle-ci sur les apprenants, de l'autre. Les 21 qui ont dit le contraire ont motivé leurs réponses par l'insuffisance du temps consacré ou l'inadaptation du contenu.

Interrogés sur les difficultés de leur métier, les alphabétiseurs ont fait état des conditions de travail avec 48 occurrences (52,25%), des attitudes des apprenants (26,37%) et enfin, de problèmes pédagogiques (20,87%), notamment la durée de la formation. Seize personnes (17,58%) ont déclaré n'avoir pas rencontré des difficultés particulières.

3.1.2. Le document de stratégie de la réduction de la pauvreté

La communauté internationale a adopté les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) comme agenda mondial de lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre les gouvernements, en particulier ceux des pays en développement, sont invités à élaborer un programme national qui prend en compte les OMD et qui est généralement appelé stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Cette dernière est censée regrouper l'ensemble des plans sectoriels dont le programme décennal de développement de l'éducation.

Le gouvernement du Niger a élaboré un document intérimaire de réduction de la pauvreté en 2000 avant de lancer le processus d'élaboration de la SRP complète en février 2001 pour une durée prévue de dix mois. Selon les auteurs le processus a été voulu participatif avec la mise en place de onze groupes thématiques et l'organisation de rencontres d'informations et d'échanges avec les parties prenantes, le tout étant coordonné par un Secrétariat Permanent rattaché au Cabinet du Premier Ministre.

Les groupes thématiques étaient constitués de représentants de toutes les composantes de la société : administration, assemblée nationale, secteur privé, société civile, université, organisations paysannes, partis politiques, associations, syndicats et partenaires au développement. « Cette démarche qui s'est traduite par des réunions et débats publics sur la pauvreté a eu le mérite de susciter des échanges contradictoires ayant permis d'enrichir le document dans le fond et de prendre en compte les spécificités locales et régionales dans la conception de la stratégie. » (DSRP, P. 15)

Le document de stratégie de réduction de la pauvreté est un document d'orientation de la politique économique élaboré par le cabinet du Premier Ministre à travers le Secrétariat Permanent de la SRP. L'objectif général poursuivi est 'une amélioration du niveau et des conditions de vie des populations pauvres, la finalité étant de ramener leur nombre à au moins 50% d'ici 2015.' Par rapport au cadre macroéconomique, il s'agira d'une part d'accélérer la croissance et préserver la stabilité économique à moyen et long termes, et d'autre part, d'améliorer le niveau de revenu et les conditions de vie des populations surtout en milieu rural. (DSRP, PP. 63-64).

La SRP a pour objectif principal de favoriser la croissance durable en vue de réduire la pauvreté à travers des engagements et des dispositions qui s'articulent autour de quatre axes stratégiques :

1. Une croissance économique durable et soutenue.
2. Le développement des secteurs productifs et la sécurité alimentaire.
3. Le développement des services sociaux de base.
4. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la bonne gouvernance et la décentralisation.

Huit objectifs spécifiques y ont été formulés :

- Assurer la sécurité alimentaire par le développement intégré des ressources naturelles;
- Lutter contre la désertification et préserver l'environnement;
- Réduire les fluctuations et accroître les revenus des populations;
- Améliorer le niveau global de l'éducation et de la santé des populations;
- Augmenter l'accès des populations à l'eau potable;
- Améliorer la gestion des affaires publiques;
- Lutter résolument contre la corruption;
- Engager une véritable décentralisation.

De part son envergure le DSRP couvre tous les secteurs de la ve et en particulier les secteurs sociaux et productifs. La stratégie générale de mise en oeuvre fait de la prise en compte du genre un axe transversal. Les stratégies spécifiques sont :

- Mise en oeuvre d'une politique de promotion du secteur privé;
- Libéralisation de l'économie;
- Implication de la société civile dans la formulation des politiques publiques.

Si les femmes chefs de ménage ou sans ressources, les enfants en situation difficile, les sans emplois, les personnes handicapées, les personnes âgées et les exclus du système éducatif sont désignés comme bénéficiaires, il importe de relever que les actions inscrites ne sont pas spécifiées par groupe et que la

formulation des objectifs, stratégies et actions ne prend pas en compte l'approche genre.

3.1.3. Le programme décennal de développement de l'éducation

Parallèlement à l'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), le ministère de l'éducation nationale a engagé le processus de rédaction d'un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE) qui s'inscrit à la fois dans la stratégie globale de développement humain durable, de réduction de la pauvreté et de l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous (EPT) en 2015. C'est donc un document de référence pour toutes les interventions dans le secteur de l'éducation pour les dix prochaines années.

Les objectifs généraux retenus dans ce programme sont :

- Améliorer l'accès et l'accessibilité à l'éducation de base par un accroissement de l'offre éducative ;
- Accroître les taux d'achèvement des cycles d'enseignement de base 1 et 2 ;
- Améliorer les performances des apprenants ;
- Améliorer la gestion du système.

Les objectifs spécifiques au volet éducation non formelle sont formulés comme suit.

Au plan quantitatif :

- Porter le taux d'alphabétisme des personnes âgées de plus de 15 ans de 19,9 % en 2000 à 38% en 2013 ;
- Porter le nombre des centres de formation en développement communautaire (CFDC) de 11 en 2002 à 50 en 2007;
- Restructurer 50.000 écoles coraniques d'ici 2007.

Au plan qualitatif :

- Faire passer la proportion de la population ayant suivi avec succès les cycles entiers d'alphabétisation de 47% en 2002 à 75% en 2013 avec un taux intermédiaire de 60% en 2007;
- Assurer la maîtrise de l'écriture, la lecture, du calcul et des compétences de vie courante à au moins 80% des sortants des écoles coraniques renovées.
- Assurer la maîtrise des compétences nécessaires à l'insertion dans la vie active à au moins 80% des sortantes et des sortants des CFDC.
- Faire passer la proportion de la population ayant suivi avec succès les cycles entiers d'alphabétisation de 47% en 2002 à 75% en 2013 avec un taux intermédiaire de 60% en 2007.

Tableau n°4 : Evolution des taux bruts de scolarisation (TBS), d'achèvement et d'alphabétisation

	2001	2005	2015
TBS	37	45	84
TBS zone rurale	32	43	84
TBS filles	29,6	42	84 ²
Taux alphabétisation	19,9	28	44
Taux d'achèvement	24,5	44	85

Source : DSRP, page 70

Dans le domaine de l'alphabétisation des adultes, la livraison de l'offre s'effectuera selon la stratégie du faire-faire qui est une forme de relation contractuelle entre l'État et les opérateurs privés qui sont chargés de l'exécution des programmes alors que le premier définit les orientations générales et évalue leur mise en œuvre. Les actions retenues se déclinent ainsi qu'il suit :

- Recrutement de 30 cadres de l'alphabétisation;
- Formation continue de 60 cadres dont 36 inspecteurs, 14 spécialistes en évaluation, andragogie et socioéconomie;
- Formation de 10 formateurs du centre de formation des cadres de l'alphabétisation
- Renforcement des activités de suivi-évaluation;
- Dotation de la Direction Générale de l'éducation non formelle en moyen de fonctionnement;
- Appui au fonctionnement des foyers d'éducation permanente;
- Formation de 400 formateurs de centres de formation en développement communautaire;
- Formation de 4800 maîtres d'écoles coraniques.

Encore une fois les actions ne sont pas spécifiées par groupes cibles, quand bien même il est indiqué que l'accent sera mis sur les femmes et les jeunes filles, et la formulation des stratégies ne prend pas en compte l'approche genre.

3.1.4. Rapport de formation sur le genre organisée par le SNV et SP/SRP (octobre 2005).

Au début de la formation des acteurs de la région de Maradi les facilitateurs ont évalué les pré requis des 16 participants. Il en était ressorti que 12 personnes n'ont jamais bénéficié de formation sur le genre, 2 ont pris part à une session chacune et une personne a participé à 2 sessions alors qu'un autre participant a suivi quatre formations. (P. 5)

Le rapport de la formation souligne que pour « déterminer les interventions adéquates et mettre en lumière leurs effets et leur impact pour les femmes et les hommes, il faut bien comprendre la position des unes et des autres. [...] Procéder à une telle analyse du groupe cible, de la proposition de

² La parité du genre étant assurée en 2010.

projet/programme, des institutions concernées et des facteurs contextuels, c'est jeter les bases d'une planification, d'un suivi et d'une évaluation conscients du genre. » (p. 8).

« La planification genre sensible vise un changement en vue d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes dans les actions de développement, » et cela en prenant en compte les enjeux de chaque groupe avec comme objectifs la réduction des inégalités. Elle met en avant des interventions spécifiques pour corriger les inégalités (p. 13). Elle repose sur la réalisation du fait que les besoins et ou intérêts des groupes sociaux sont différents, voir conflictuels et que les projets et programmes affectent différemment les catégories sociales, culturelles et professionnelles.

« L'approche genre se définit comme une approche qui cherche à promouvoir l'égalité entre les sexes par l'habilitation des femmes et des hommes dans la communauté et dans les actions de développement. Elle prône des valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts entre hommes et femmes sont grands. » (p. 9)

Les auteurs ont présenté la différence entre les deux concepts comme suit :

Tableau 5 : Différence entre sexe et genre

Sexe	Genre
<ul style="list-style-type: none"> ❑ C'est la différence biologique entre la femme et l'homme ; ❑ On naît fille (femme) ou garçon (homme) ❑ Le sexe est inné, naturel, universel et non modifiable. 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ C'est la construction des relations sociales ; ❑ Les rôles, activités et responsabilités sont attribués à l'homme et à la femme qui l'occupe pour ne pas être indexé par le groupe ; ❑ Le genre est social, culturel selon le milieu. Il peut varier dans le temps et l'espace.

Les éléments clés pour une analyse de genre sont :

- ❑ Au niveau micro
 - Le profil des activités des femmes et des hommes ;
 - Le profil de l'accès et du contrôle des ressources et des avantages.
- ❑ Au niveau méso
 - Il s'agit de déterminer si les services publics et privés reflètent un équilibre entre femmes et hommes dans leur composition et gestion.
- ❑ Au niveau macro

- Il s'agit de déterminer comment les femmes sont représentées au sein des institutions nationales et comment sont prises les décisions.

Les parties concernées par la révision de la SRP au niveau régional sont :

1. Le gouvernorat et les services techniques ;
2. La société civile –élus locaux, ONG, associations, syndicats et secteur privé-- ;
3. Les partenaires techniques et financiers.

A l'issue de l'atelier de formation sur le genre des acteurs régionaux chargés de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, ces derniers ont relevé ce qui suit :

1. La léthargie du comité SRP de Maradi ;
2. La non maîtrise du contenu de la SRP ;
3. Le manque de moyens de fonctionnement ;
4. Le manque de dialogue social. (page 14).

La révision de la SRP a pour objectifs :

- Au plan global, de prendre en compte l'ensemble des changements majeurs intervenus au cours de la mise en œuvre et les préoccupations nouvelles exprimées.
- Au plan spécifique :
 1. Apprécier la pertinence ainsi que l'efficacité des stratégies et objectifs de la SRP.
 2. Relever les insuffisances –emploi, population, genre— et éventuellement proposer des réajustements.
 3. Identifier de nouveaux objectifs stratégiques.
 4. Prendre en compte les spécificités régionales dans la SRP.
 5. Assurer une plus grande implication du secteur privé et de la société civile dans le processus.
 6. Renforcer les mécanismes de suivi-évaluation de la SRP.
 7. Renforcer la prise en compte du genre dans la SRP.

3.1.5. Stratégie de réduction de la pauvreté : Rapport de mise en œuvre. Niamey, Niger

Adopté en janvier 2002 par le gouvernement du Niger le document de la stratégie de réduction de la pauvreté a été approuvé par les conseils d'administration des institutions de Bretton Woods en février de la même année. Prenant le relais des programmes d'ajustements structurels, la SRP présente l'originalité de mettre l'accent sur la participation et d'avoir la pauvreté comme axe focal d'analyse. Depuis son adoption, « la SRP constitue l'unique cadre de référence de toute la politique économique et sociale du Gouvernement » tant pour ses propres efforts que pour ceux des partenaires au développement dont les interventions se situent désormais dans les lignes tracées par celle-ci, ce qui du coup facilite le rôle de coordination du gouvernement. Elle a comme principes fondamentaux :

- La prise en compte du genre ;
- La redéfinition des rôles des différents acteurs (État, population, société civile, secteur privé et partenaires au développement) ; et
- La promotion d'une bonne gouvernance.

Le rapport de mise en œuvre vise à faire le point sur le chemin parcouru en analysant les mesures, actions et réformes introduites dans les différents secteurs prioritaires. A l'issue d'une série de trois ateliers d'internalisation organisés en 2002, le Secrétariat Permanent de la SRP a retenu la mobilisation des autorités et des acteurs de la société civile, une bonne appréciation de la démarche participative et une plus grande implication des femmes et des jeunes, et les couches les plus vulnérables à la paupérisation. Les participants aux différentes rencontres ont demandé :

- La poursuite de l'internalisation au niveau local ;
- La traduction de la SRP en langues nationales ; et
- La nécessité d'une mobilisation accrue des ressources internes et externes pour lutter contre la pauvreté.

Au cours des débats les populations ont exprimé des priorités qui s'articulent autour des points suivants :

- La promotion du développement rural ;
- L'amélioration des secteurs sociaux que sont la santé, l'éducation et l'alphabétisation, l'environnement ;
- Au désenclavement des zones à fortes potentialités ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations notamment l'allègement des tâches des femmes ;
- L'accès à l'eau potable ;
- Le développement de l'emploi et de la formation à l'intention des jeunes ;
- La prise en charge des populations les plus démunies ; et
- L'accès des femmes et des jeunes aux moyens de production.

Convaincu que le développement de l'accès à l'éducation de base est un facteur essentiel pour atteindre les objectifs de la SRP, le gouvernement a fixé comme objectif d'atteindre un TBS de 84% en 2015, soit un seuil en deçà des ODM et ce, en raison du retard accusé par le Niger en la matière. Cependant, en ce qui concerne la scolarisation des filles l'objectif retenu est la recherche de la parité entre filles et garçons conformément aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En matière d'alphabétisation les efforts ont été très timides.

3.2. Les entretiens

3.2.1. Les responsables centraux

Au niveau du MEBA le genre est défini comme la recherche de l'équilibre entre hommes et femmes ce qui suppose le renforcement équitable de leurs capacités

et l'introduction d'outils de planification basés sur les préoccupations des femmes et des hommes.

Cinq facteurs –pauvreté, ignorance, analphabétisme, religion et clichés socioculturels—freinent la pleine participation des filles et des enfants issus des groupes marginalisés aux programmes d'éducation. Pour promouvoir l'égalité de genre il est nécessaire de renforcer la concertation entre les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation et instituer un système de quota au profit des filles. Le soutien à l'entrepreneuriat féminin pourrait constituer un facteur de stimulation de l'économie.

Le volet non formel du PDDE ne tient pas compte des besoins spécifiques des différents groupes. Les initiatives destinées aux femmes, par exemple, ne sont pas soutenues par des mesures d'accompagnement, ce qui est une grave lacune. Cependant, les stratégies d'ensemble favorisent l'accès des filles et des femmes aux actions d'éducation non formelle même s'il s'avère nécessaire de les affiner afin de les rendre plus attrayantes et pertinentes.

Les cadres chargés de la mise en oeuvre des politiques et programmes ne sont pas bien informés sur les exigences de l'approche genre. Il est donc nécessaire de renforcer leurs capacités et d'intensifier l'information et la communication et d'institutionnaliser l'intégration du genre dans toutes les activités.

3.2.2. Les partenaires techniques et financiers

Un des deux représentants des PTF a soutenu que l'approche genre est la prise en compte de l'équité et de l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les programmes et actions de développement. Toutes les deux institutions intègrent le genre dans leurs programmes et actions. Les pesanteurs sociales et culturelles limitent considérablement les opportunités pour la pleine participation des femmes au développement. Leur quasi absence des instances de décisions est une illustration. Malgré tout on peut dire qu'il y a eu des avancées notamment en matière de participation aux cours d'alphabétisation et de formation des adultes.

Ne connaissant pas bien le contenu du document de stratégie de réduction de la pauvreté, les deux interlocuteurs ont préféré ne pas se prononcer sur la participation des différentes parties concernées dans le processus de son élaboration ni sur le degré de précision des objectifs. Ils observent cependant, que les populations pas ou peu scolarisées ont du mal à s'approprier les politiques et programmes de développement en raison du blocage linguistique né de la rédaction des documents officiels en français, langue parlée par environ 20% des citoyens.

L'éducation de base formelle ou non formelle peut promouvoir l'égalité et la justice au sein de la société à travers l'ouverture d'esprit, de perspectives et opportunités aux uns et aux autres et l'élimination des préjugés. L'accès inéquitable à l'éducation peut renforcer les inégalités. Les facteurs défavorables à la fréquentation des enfants issus des groupes vulnérables sont entre autres la pauvreté absolue des ménages, l'inadaptation des programmes, les contraintes socioculturelles. La réponse à cette situation consiste à agir aux niveaux de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des politiques et programmes. Dans le domaine spécifique de l'éducation non formelle, ces mesures peuvent être traduites en actions au niveau des contenus des apprentissages et la diversification de ces derniers.

Il ressort également des entretiens que le volet non formel du PDDE comprend uniquement des objectifs sans une véritable stratégie de mise en oeuvre susceptible de satisfaire les besoins spécifiques des différents groupes sociaux. Il faut aussi retenir que les acteurs ne sont pas bien préparés à jouer leurs partitions en matière de prise en compte du genre. La réponse à cette double lacune est la pleine implication des bénéficiaires dans l'identification des besoins et des mesures à prendre avec comme préalable le renforcement des capacités de tous les intervenants en planification, gestion et évaluation.

3.2.3. Les responsables des services techniques

En guise d'introduction à la thématique nous avons demandé à tous nos interlocuteurs de dire ce que c'est que l'approche genre. D'aucuns ont répondu qu'elle consiste à donner aux femmes une sorte de responsabilité dans tous les domaines de la vie alors que pour d'autres elle implique la prise en compte des problèmes par groupe spécifique. Un des plus avertis de la question a souligné que le genre est un concept qui suscite des débats d'écoles et donc chargé sémantiquement parlant. Perçu comme un processus qui favorise la participation de la femme aux activités de développement par certains, son sens est souvent élargi pour inclure la prise en compte des besoins particuliers des groupes d'âges et groupes socioéconomiques.

Une femme a ajouté que la différence entre l'approche genre et celle de l'intégration de la femme au développement existe sur papier mais dans la pratique les deux se confondent. Un autre a précisé que l'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté du Niger a intégré l'approche genre en terme d'orientations générales mais dans la mise en oeuvre cela n'est pas évident. L'évaluation en cours doit permettre de se prononcer de façon autorisée mais il faut signaler que les critères et indicateurs de suivi et évaluation sont entrain d'être définis d'où un manque à gagner en terme de compilation des données par manque de canevas de collecte des informations. La lacune sus mentionnée résulte de la précipitation qui a caractérisé le processus piloté de manière centralisée et qui de ce fait a été peu participatif. En effet, il faut faire la différence entre impliquer quelqu'un et le faire participer à un processus. Dans le cadre de l'élaboration de la SRP, certains groupes ont été impliqués à travers

des sessions d'information organisées par le Secrétariat Permanent logé au cabinet du Premier Ministre.

Les responsables techniques régionaux trouvent que la stratégie de réduction de la pauvreté est un moule dans lequel le gouvernement veut enfermer le peuple nigérien. La première mouture n'a pas pris en compte l'approche genre mais la révision en cours essaie de corriger la lacune. En fait la SRP a été conçue au niveau national et envoyée aux régions pour réactions rapides alors qu'une véritable politique de développement doit résulter d'un processus participatif dans le cadre duquel toutes les parties prenantes sont impliquées depuis le début, dynamique et itératif. Par ailleurs l'accent mis sur les projets féminins, comme c'est le cas avec le programme spécial du Président de la République, tranche avec la perspective d'une approche genre qui prône une participation équitable de tous les groupes sociaux.

Nos interlocuteurs disent que les objectifs de la SRP sont globaux et en conséquence se réservent sur leur adéquation aux besoins des groupes cibles. La cooptation des politiques sectorielles ne permet pas de savoir si des efforts sont fournis pour corriger les déséquilibres dans l'accès aux services entre les différentes composantes de la nation. Quand on sait que dans leur grande majorité les animateurs des structures étatiques et de la société civile ne sont pas bien imprégnés de l'approche genre et de ses exigences, il va de soi que la compilation des politiques sectorielles ne favorise pas la coordination des interventions dans le sens d'un changement de perspective conceptuelle. A titre illustratif il est indiqué que le PDDE a traité très superficiellement le volet non formel qui se trouvait être déjà le parent pauvre du secteur.

Par contre, tous estiment que le Programme décennal de développement de l'éducation (PDDE) fait une bonne place au genre eu égard aux initiatives visant la promotion de la scolarisation des filles et le rétablissement de l'équilibre entre les enfants des villes et des campagnes dans l'accès à l'éducation de base tant dans le formel que dans le non formel. Les actions en matière d'alphabétisation des adultes font une place équitable aux femmes.

Les acteurs chargés de la mise en œuvre des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté et d'éducation non formelle ont été formés en matière de prise en compte des aspects genre mais cette formation n'est pas suffisante. Nous tirons de ces entretiens que malgré l'affirmation de la prise en compte du genre dans les documents de politiques de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'éducation de base, beaucoup reste à faire pour intégrer cela dans la conception des actions et activités dans la mesure où les acteurs de terrain n'ont pas encore une acceptable connaissance des principes fondamentaux de cette approche, encore moins la maîtrise des questions préalables comme la prise en compte de l'équité et de la diversité dont une claire perception constitue un facteur clé de réussite ou d'échec des interventions en matière de développement.

3.2.4. Les responsables des organisations communautaires

Elles ne savent pas ce que c'est que l'approche genre. Elles ont entendu parler du document de stratégie de réduction de la pauvreté mais elles disent n'avoir pas encore bénéficié d'appui dans le cadre du volet crédit du Programme Spécial du Président de la République (fonds PPTTE) parce que le tirage au sort opéré pour l'attribution du financement ne leur était pas favorable.

Les responsables des groupements féminins de la région de Tahoua disent avoir l'alphabétisation et le micro crédit comme activités mais il leur manque l'encadrement nécessaire pour transcender le manque d'organisation initial et donner une vitalité à leurs structures. Faute d'appui financier et technique, les membres continuent de végéter dans la pauvreté et l'analphabétisme. Les vœux exprimés par les braves femmes qui animent les groupements se déclinent en la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle et de formation en vie associative et leadership.

Le but visé par les groupements est d'aider les membres à faire fructifier leurs activités afin de générer plus de revenus, conscientes qu'elles sont que leurs revenus sont un précieux appui pour toute la famille, époux et enfants compris. Ce plus contribue à améliorer les relations au sein du foyer. Les membres de plusieurs groupements travaillent avec leurs fonds propres en attendant l'aboutissement des dossiers de financement qu'elles ont introduits auprès des partenaires techniques et financiers. Elles n'ont pas manqué de relever que, hormis l'opération vache laitière, le niveau de financement du Programme Spécial ne permet pas en général de faire une activité significative.

Les membres des groupements féminins disent n'avoir pas été impliquées dans le processus d'élaboration de la SRP et ne sauraient se prononcer sur la participation de toutes les parties intéressées, encore moins sur les objectifs retenus pour les femmes ou tout autre groupe social. Elles ne savent pas non plus si les organisations communautaires de base ont pris part à l'élaboration des programmes d'alphabétisation mais plusieurs membres de leur groupement participent aux cours. Les concernées disent avoir appris beaucoup de choses et ont même institué une cotisation pour se soutenir et garder le contact entre elles. Les filles et femmes prennent part aux cours d'alphabétisation pour sortir de l'ignorance et s'éduquer. Cependant, la pauvreté fait qu'elles ne peuvent pas être régulières et par voie de conséquence limite leurs apprentissages.

Pour répondre aux besoins des différents groupes cibles de la SRP les membres des organisations communautaires suggèrent que les initiatives des femmes soient appuyées à travers les groupements, d'organiser beaucoup d'actions d'information et de formation et de trouver du travail aux jeunes. Sur tout un autre plan, elles estiment indispensable d'assurer un bon encadrement aux bénéficiaires des programmes (suivi et évaluation formative).

3.2.5. Les responsables des ONG

Le responsable d'une ONG active dans le secteur de l'éducation nous dit que le genre signifie la prise en compte des besoins de la femme dans toutes les actions de développement. Il explique ce choix par le fait que numériquement parlant la population féminine est plus importante que celle des hommes. Cela pourrait justifier la prédominance de programmes orientés vers les activités des femmes dans le cadre de la SRP et de l'alphabétisation des adultes. Care international définit l'approche genre comme tout ce qui peut amener une institution à prendre en compte la diversité (c'est à dire les relations hommes et femmes, jeunes et adultes) et la vulnérabilité. AREN trouve que la SRP ne prend pas en compte la diversité et la vulnérabilité en raison de la prépondérance de la perspective économique.

CARE international a exécuté dans la région de Maradi un projet intitulé « Équité entre les genres et conditions de vie dans les ménages. » Ce projet visait à briser toutes les barrières qui freinent la participation des femmes au développement. Les autres programmes de CARE dans la région sont : (i) Communication pour un changement de comportement et (ii) Alphabétisation et formation de l'auto encadrement villageois. CARE a connu une unité genre qui avait pour mandat de vulgariser l'approche à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.

Au niveau de AREN l'approche genre est définie comme la recherche d'un développement équilibré entre hommes et femmes à travers l'implication de tous dans la formulation des politiques de façon à prendre en compte les préoccupations des deux sexes. Nos interlocuteurs ont souligné quand même qu'il y a une nuance entre l'approche genre, le diversité et la vulnérabilité. AREN intègre l'approche genre, mais aussi les autres dimensions, dans tous ses programmes depuis l'assemblée générale de Diffa en 2001 qui a retenu la prise en compte du genre comme une préoccupation majeure. En conséquence, les femmes sont représentées dans toutes les instances et elles représentent 46% des membres de l'association.

Sans mettre en cause l'affirmation selon laquelle l'élaboration de la SRP a été participative, nos interlocuteurs des ONG soutiennent que l'approche genre n'a pas été respectée. En particulier, leur participation et celle des femmes ont été très faibles. Certaines ONG ont tout au plus fourni des données résultant de leurs études pour enrichir le diagnostic. Ils ont réservé leurs avis sur la formulation d'objectifs par groupes car leur lecture du document de la SRP était sommaire. Cependant, ils estiment qu'un pas important a été fait en matière d'implication de la femme quand bien même dans certains cas, cela a résulté des exigences des bailleurs de fonds. La formation des acteurs de terrain a eu lieu et plusieurs partenaires s'y investissent encore.

En ce qui concerne les contenus des programmes éducatifs, il déplore la persistance des stéréotypes dans les manuels comme l'illustrent les images des filles et femmes en train de piler les céréales ou de prendre soin des enfants. Pour promouvoir l'équité et l'égalité il faut faire en sorte que les supports didactiques donnent des images positives et plus valorisantes des filles et femmes.

A en juger par le volume des financements prévus, un interlocuteur souligne que le PDDE n'a pas suffisamment pris en compte le volet non formel. Ces lacunes sont le résultat d'une insuffisante implication de la société civile en général et des organisations communautaires de base en particulier dans l'identification des problèmes et la formulation des mesures politiques pour y faire face. Proches du terrain des opérations, les organisations communautaires de base sont mieux indiquées pour diagnostiquer les contextes et trouver les solutions pertinentes.

3.2.6. Les responsables administratifs régionaux

L'approche genre consiste à faire participer les femmes à la vie socio-politique et à la prise de décision, et à leur permettre de s'exprimer. Les régions abritent des projets construits sur cette base comme le projet Taimaki Masu Nema –Aide ceux qui cherchent— à Maradi. Les résultats des appuis comme ceux du programme spécial ne sont pas significatifs parce que côté crédit les enveloppes octroyées sont très petites –2500F CFA--, mais par contre l'opération vache laitière a eu un impact positif sur les revenus des bénéficiaires. Le document de la SRPa pris en compte l'approche genre dans la mesure où certains de ses objectifs ont été spécifiés par groupe avec comme but, entre autres, d'aider les femmes à sortir de la pauvreté à travers le micro crédit et la formation. Son élaboration n'a pas été participative malgré la consultation de plusieurs parties pendant le processus.

L'éducation de base peut promouvoir l'égalité et la justice dans les relations entre hommes et femmes car la femme éduquée défend mieux ses droits. On peut davantage soutenir ce processus en sensibilisant tous les groupes sociaux dont les leaders religieux sur les avantages que peut tirer la communauté dans son ensemble de l'éducation des filles et des femmes. Ces dernières participent aux cours d'alphabétisation pour apprendre à lire et à écrire et acquérir une ouverture d'esprit.

La prise en compte de l'approche genre dans les documents de politiques et programmes n'est pas encore garantie dans la mesure où les acteurs de terrain ne sont pas suffisamment formés sur la question et que beaucoup de gens continuent à penser que genre veut dire femme.

4. Analyse

Les ONG dont nous avons rencontré les responsables font du genre un axe transversal de leurs programmes. Ces derniers ont pour but de responsabiliser les femmes et de les rendre autonomes en brisant les chaînes qui limitent leur marge de manoeuvre comme c'est le cas pour les corvées domestiques, les manque de ressources et la non participation à la prise de décisions. Pour ce faire, une des priorités de l'approche genre est le renforcement des capacités des femmes. Le résultat attendu est la réduction de l'écart homme/femme dans tous les domaines.

Au niveau des services déconcentrés de l'éducation non formelle la prise en compte de l'approche genre est illustrée par la discrimination positive en faveur des femmes dans l'offre d'alphabétisation. En effet, sur l'initiative de plusieurs partenaires techniques et financiers, le financement va en priorité aux centres féminins car les objectifs quantitatifs fixent la proportion des femmes à 2/3 des effectifs à alphabétiser. Les programmes sont élaborés par les techniciens sans une significative implication des bénéficiaires.

En abordant la question des objectifs de la SRP nos interlocuteurs disent que les objectifs formulés au profit des femmes sont des activités génératrices de revenus, l'éducation et le développement de la couverture en santé maternelle et infantile. La formation professionnelle, la promotion des activités génératrices de revenus et la création d'emplois sont les activités retenues pour les jeunes et les groupes marginalisés, en général.

Si au niveau stratégique les intérêts spécifiques des groupes ont été pris en considération, il n'en est pas de même au niveau des outils de la mise en œuvre de la SRP. En effet il y a décalage entre les options stratégiques définies et les objectifs. Les programmes en particulier n'ont pas suivi la ligne stratégique retenue en raison de l'approche macroéconomique qui a prévalu dans la conception de la politique et des orientations et la précipitation mentionnée ci-haut.

En tout état de cause les initiatives prises à travers le programme spécial du Président de la République et qui sont financées par les fonds provenant de la remise de la dette aux pays pauvres très endettés (PPTTE) ont un caractère plus politique qu'économique et ne sauraient jouer le rôle de stimulateur de la création de revenus encore moins du développement. Une chose est au moins sûre, les résultats ne sont pas encore évalués pour tirer des leçons. En fait, c'est seulement maintenant que les critères du suivi - évaluation sont entrain d'être élaborés.

Il ressort des différents entretiens que les cadres de terrain et les animateurs des organisations de la société civile et communautaires connaissent mal les contenus des documents de stratégie de réduction de la pauvreté et du programme décennal de développement de l'éducation, car en général, ils n'ont pas été associés au processus. Les quelques informations qu'ils ont eues proviennent des média et ou des rencontres occasionnelles. De manière récurrente les personnes interviewées ont déploré la rétention de l'information aussi bien au niveau des agents de l'État que des quelques représentants des ONG et associations qui y ont pris part. Tous ceux qui participent aux rencontres ne rendent pas compte aux personnes qu'ils étaient censés représenter.

En plus de cette insuffisance au niveau de la circulation de l'information, il faut dire que les processus d'élaboration de la SRP et du PDDE n'ont pas été participatifs. On peut dire tout au plus que certaines structures ont été impliquées

pour fournir des informations statistiques ou autres. D'une manière générale les concepteurs des documents ont tout juste pris soin d'informer a posteriori les cadres régionaux et les animateurs des organisations de la société civile.

Les responsables des services techniques et des ONG que nous avons rencontrés perçoivent l'approche genre comme le fait de donner la même chance aux femmes et aux hommes dans l'exécution des programmes ou la recherche d'une complémentarité entre les deux sexes au sein du foyer et dans les actions de développement. Quelques uns ont fait référence à l'équité entre les hommes et les femmes, d'une part, et entre pauvres et riches d'autre part. Les organisations non gouvernementales considèrent le genre comme un axe transversal de leurs programmes depuis 1997 pour certaines.

Toutes catégories confondues nos interlocuteurs et interlocutrices soutiennent que l'éducation est la clé pour la promotion de l'égalité et de la justice au sein de la société. Les préalables à régler en vue de favoriser l'accès et la qualité des programmes éducatifs sont :

- La diminution de l'influence des pesanteurs sociales qui inhibent l'épanouissement des femmes;
- L'amélioration de la pertinence des programmes pour les rendre plus attractifs;
- L'amélioration de la qualification des formateurs.

La formation sur le genre est le fait des partenaires au développement. L'État y a très peu contribué alors que beaucoup est attendu de lui pour bien asseoir cette approche dans les moeurs des administrations. Ceci doit être le préalable des préalables. Le temps imparti pour la réalisation du travail n'a pas permis aux concepteurs du document de mener toutes les investigations nécessaires pour disposer de données actualisées et fiables dans certains secteurs (DSRP, page 16).

Conclusion

Nos interlocuteurs considèrent que la question du genre se confond avec celle des femmes montrant ainsi leur faible accointance avec cette approche du développement qui met en exergue le fait que (i) la différence entre l'homme et la femme est une construction sociale perpétuée par des valeurs culturelles basées sur la répartition des tâches et des bénéfices qui y sont tirés, (ii) les femmes et les hommes entretiennent des rapports différents avec la société ce qui affecte leurs perspectives et priorités, d'où (iii) la nécessité de la participation de tous à l'identification des problèmes et à la recherche des solutions si l'on veut vraiment faire avancer les intérêts des unes et des autres sans biais dû à l'influence exercée par l'une ou l'autre des deux parties.

Le genre est inscrit comme priorité dans les documents d'orientation politique et de programmes mais la traduction de ces directives dans les faits n'est pas encore suffisante. S'il est admis que le PDDE est consistant dans l'approche genre jusqu'au niveau des actions et activités, le DSRP est jugé défaillant en la matière. Les raisons invoquées par les uns et les autres

Références

Cabinet du Premier Ministre (Juin 2003). Stratégie de réduction de la pauvreté : Rapport de mise en œuvre. Niamey, Niger : Secrétariat du DSRP

Comité National d'Élaboration de la Politique d'ENF (janvier 2006). État des lieux de l'ENF au Niger en 2005.

Ministère de l'Éducation de Base et l'Alphabétisation (Août 2003). Programme décennal de développement de l'éducation au Niger (PDDE). Imprimerie NTI : Niamey, Niger.

Secrétariat Permanent du DSRP (janvier 2002). La stratégie de Réduction de la Pauvreté : SRP complète, préparée par le Gouvernement du Niger. Niamey, Niger : Cabinet du Premier

SNV et SP/SRP (octobre 2005). Formation sur l'approche genre. Document ronéotypé.

ANNEXE

Structures rencontrées

Niamey

1. Secrétariat Général du Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation (Secrétaire Générale)
2. PRODENF (Coordonnateur)
3. UNICEF (Responsable ENF)

Maradi

1. Inspection de l'éducation non formelle (Responsable);
2. Service du développement communautaire (Adjointe au responsable)
3. Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN, 2 responsables)
4. Coordination régionale de la SRP (Coordonnateur)
5. Care international (Responsable sous bureau)
6. Mairie de la Commune II (2eme Adjointe au Maire)
7. Groupement Niyya (3 responsables)
8. Groupement Agaji (Présidente)

Tahoua

1. ONG Enfants du Monde (Responsable Pi)
2. ONG Care international (1 responsable)
3. ONG Ecole instrument de paix (1 responsable)
4. Inspection de l'éducation non formelle
5. Service du développement communautaire
6. Mairie (1 maire)
7. ONG Ngulaha
8. Service scolarité de la direction régionale de l'éducation
9. Deux groupements féminins (20 membres)

Total : 42 personnes